

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 MARS 2013

## Personnes présentes:

<b>La municipalité</b>	M. MANIFACIER, Elu délégué à l'enfance.
<b>Les parents élus</b>	M. BERUTTO ( FCPE ) Mme CHANDELIER ( FCPE ) M. ECHINARD ( FCPE ) Mme GUILMART ( FCPE ) Mme ROMISCH ( FCPE ) Mme SIMONPIETRI ( FCPE )
<b>Les enseignantes</b>	Mme ALEMAN Mme BALZANO ( directrice ) Mme CALZIA Mme DUPUY Mme SACHET
<b>Les ATSEM</b>	Mme ALEXANDRE Mme BORDEAU Mme CADET Mme CHAILLAN Melle FERAUD Mme PALAZZO
<b>La DDEN</b>	Mme MARCHETTO

## **1. Points sur le fonctionnement**

- La demande de budget, concernant le fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2013 / 2014, établie par la directrice, s'élève à 14 000 euros. Ce sont 800 euros de plus que l'année précédente mais une « rallonge » exceptionnelle de 1000 euros sur le budget transport a été accordée cette année pour l'aide au financement de la sortie « Cirque » du mois de juin 2013.

Ce budget sera voté le 2 avril mais M. Manificier donne dès à présent un accord de principe.

- Lors des 3 précédents Conseil d'Ecole, l'équipe enseignante a déjà fait part à la mairie de l'intérêt de la mise en place d'Internet dans l'ensemble des classes de l'école. La manière d'enseigner évoluant, il est maintenant indispensable de disposer de l'outil informatique pour chaque élève ( sans compter le travail de préparation au B2I ).

La proposition de M. Manificier d'un poste unique, à disposition de toutes les classes, et placé en salle de motricité, ne satisfait pas la demande des enseignantes. Trois propositions sont faites pour l'installation d'Internet dans les classes: par Wifi, par câblage, sur prises de courant ( CPL ). Le câblage, dans les faux plafonds de l'école, réalisable par les services techniques de Coudoux, est retenu de préférence par les parents. M. Manificier fera son possible pour que ces travaux soient effectués durant été.

Par ailleurs, actuellement 3 postes informatiques sur 6 classes sont fonctionnels. Les enseignantes souhaiteraient que chaque classe en soit équipée. M. Manificier propose un appel à des ordinateurs de récupération au sein des entreprises. Un appel est donc fait en ce sens aux familles. De son côté M. Manificier effectue cette démarche auprès de son employeur.

- Lors du précédent CE, la directrice avait sollicité la mairie pour modifier légèrement les horaires des ATSEMs lors de la sortie des classes. En effet 3 ATSEMs sur 6 quittent l'école à 16h20 et la directrice aurait souhaité, pour des raisons de surveillance et de sécurité dans les classes, que ces ATSEMs terminent à 16h30 ( soit 10 minutes après ). Les heures supplémentaires ( 2 à 3 heures par période : calcul fait hors CE ) seraient à rattraper sur le « temps ménage » réalisé pendant les vacances. Par ailleurs les parents approuvaient cette demande qui leur permettait de rencontrer l'ATSEM de la classe en fin de journée pour communiquer sur le « temps cantine » notamment. M. Manificier, après s'être renseigné, nous informe que tout changement d'horaire doit être visé par le Comité Technique Paritaire 13 se réunissant chaque été. Les parents élus considèrent que tout ce qui peut améliorer la surveillance et la sécurité des enfants doit être fait sans attendre et qu'il n'est pas acceptable qu'un report, voire un refus, de modification mineure sur l'organisation de temps de travail des ATSEMs ( 10 min par jour ) puisse aller à l'encontre de ce principe. Ils demandent donc à M. Manificier d'étudier la proposition dans un délai plus court.
- Des difficultés ont été mises en évidence, lors des cycles « vélo », pour la récupération des vélos des enfants restant en garderie. Très souvent le portail du stade est déjà fermé à 18h30 et les parents doivent y laisser leur vélo pour la nuit. Après discussion, la solution retenue est que deux parents élus détiendraient la clé du portail et rendraient le service de le fermer au retour de leur travail. Ils déclinent toutefois toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration. Les familles doivent considérer qu'à compter de 18h30, le jour de l'activité « vélo », le portail du stade sera fermé. La directrice remercie vivement ces deux parents volontaires. Elle rédigera un mot aux familles en lien avec cette décision. Deux nouvelles clés du portail seront également demandées à la mairie.
- Le cahier de liaison Ecole/Périscolaire a été mis en place comme cela avait été demandé lors du premier CE par les parents élus. La directrice souligne également les bonnes relations entre les deux structures et fait un retour très positif de l'équipe du périscolaire.

## **2. Organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2013.**

Suite aux diverses enquêtes, réunions, rencontres menées auprès des familles, des enseignants, du monde associatif, la décision de reporter à la rentrée 2014 la mise en place de la Loi de Refondation de l'Ecole est également votée en CE à l'unanimité. Cette demande de report sera présentée et votée lors du prochain Conseil Municipal du 11 mars.

M. Berutto, élu FCPE, propose la mise en place de commissions pour débattre avec les parents, les enseignants, le monde associatif ainsi qu'éventuellement des spécialistes des rythmes de l'enfant, du contenu de cette loi de refondation de l'école et des aménagements qu'il serait souhaitable d'y apporter avant sa mise en place. La directrice et M. Manificier sont en accord avec ce type de démarche qui devrait voir le jour au printemps 2013.

### **3. Travaux et achats**

#### Travaux effectués depuis le dernier CE :

- Nettoyage de la façade de l'école.
- Réalisation d'un local pour les poubelles de l'école.
- Réalisation de la toiture du local vélo afin de le sécuriser.
- Réparation de la robinetterie dans les sanitaires des Petits.
- Rachat d'une machine à laver et d'un aspirateur demandés par les ATSEMs.
- Réparation de la sonnette d'entrée de l'école.

Tous les petits travaux d'entretien des locaux sont toujours effectués, avec efficacité, par les services techniques chaque mercredi.

#### Travaux restant à effectuer :

- Peinture de la tisanerie, du bureau de la directrice et de la bibliothèque. M. Manificier nous indique que ces travaux sont programmés pour les vacances de printemps.
- Assainissement d'un des murs de la classe 2 ( infiltration d'eau et moisissures ).
- Réfection du bac à douche pour les élèves et fermeture de l'espace pour plus d'intimité.
- Pose de porte-manteaux supplémentaires pour la classe 6.
- Peinture des dortoirs.

M. Manificier nous indique que cela est prévu pendant les vacances de printemps ou d'été.

### **4. Projets en cours et sorties.**

La chorale présentée en février pour les parents a été fort appréciée. La directrice rappelle qu'elle doit réglementer l'entrée pour des raisons de places dans la salle des fêtes en lien avec la sécurité. Elle souhaiterait que les familles respectent ces restrictions sans être obligée d'intervenir à chaque début de spectacle sur ce point. La FCPE propose que le message soit passé dès la rentrée lors des réunions Parents/Enseignants. La distribution de tickets pourrait être également envisagée afin de résoudre ce problème.

Les journées de la couleur, en lien avec le projet d'école, se poursuivent. Vendredi 15 mars le Violet sera à l'honneur.

La chorale de la maternelle sera de nouveau présentée aux grands-parents et séniors du village le mercredi 22 mai ( mercredi travaillé ). Ce projet est mené en collaboration avec l'association AVVEC du village de Coudoux et a remporté un franc succès l'an dernier. La directrice rappelle que, cette fois, seuls les grands-parents et les séniors seront conviés à l'école.

Nous fêterons Carnaval le mercredi 3 avril ( mercredi travaillé ) au sein de l'école. Le matin nous confectionnerons le goûter avec les enfants dans les classes. L'après-midi sont prévus

des danses, défilé, bataille de confetti et goûter dans la cour de l'école. Les modalités seront précisées par la directrice par un mot à l'attention des parents.

Veillez prendre note de la date de la fête de fin d'année le vendredi 28 juin vers 17h15. Il s'agira de présenter aux familles un spectacle de cirque, volet spécifique du projet de l'école maternelle pour cette année.

## **5. Projets des parents d'élèves FCPE**

La soirée déguisée annuelle aura lieu le vendredi 5 avril à la salle des fêtes. Le thème choisi cette année pour la décoration est le Moyen-âge mais le choix des déguisements reste libre.

Comme chaque année, une soirée « jeux de société », en lien notamment avec le projet de l'école maternelle, aura lieu le vendredi 7 juin à la salle des fêtes. La FCPE vous y attend nombreux.

Les parents élus rappellent, en ce qui concerne l'opération « cabas », qu'il est toujours possible de passer commande et que les sacs, décorés par les dessins du bonhomme des enfants, seront distribués avant les vacances de printemps.

Il est important de rappeler que toutes ces actions réalisées par la FCPE sont menées aux bénéfices des écoles de Coudoux. Elles permettent le financement de divers projets comme, pour cette année, la venue d'une troupe de cirque, sur la semaine, pour l'animation d'ateliers avec les enfants de la maternelle.

## **6. Préparation de la rentrée 2013**

La directrice effectue actuellement les inscriptions des nouveaux entrants ( enfants nés en 2010 ) pour la rentrée 2013. L'effectif prévu en novembre 2012 était de 144 enfants et peut s'avérer légèrement supérieur compte tenu des listes d'état civil et des appels reçus à la date du CE. Les parents concernés doivent prendre rendez-vous au plus tôt pour effectuer l'inscription de leur enfant.

Un accueil et une visite de l'école par les enseignantes est prévu le lundi 3 juin de 17 à 18h pour tous les nouveaux entrants ( à l'exception des familles bénéficiant d'une place en crèche de Coudoux puisque les enfants se rendront à l'école par le biais de la crèche ).

Les élèves de GS passant au CP devront réaliser une nouvelle inscription. Mme Balzano en informera les familles dès lors que la directrice de l'école élémentaire lui notifiera les dates.

La directrice remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur collaboration au bon fonctionnement de ces Conseils d'Ecole. Elle remercie les parents pour l'apéritif offert.

Levée de la séance : 20h00

Signatures :

La mairie :

La fédération de parents élus :

La directrice :